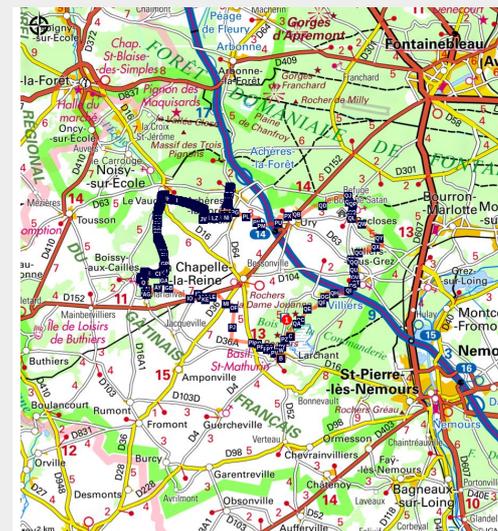


# Entre villages et cultures du Gâtinais sud - 41km

PNR du Gâtinais français - ACHERES-LA-FORET



*Une randonnée équestre à réaliser sur 1 ou 2 jours traversant champs agricoles et forêts au sol sableux du Gâtinais français !*

## Infos pratiques

Pratique : Cheval

Durée : 2 jours

Longueur : 42.6 km

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Flore

# Itinéraire

**Départ** : Achères la Forêt

**Arrivée** : Achères la Forêt

**Communes** : 1. ACHERES-LA-FORET

2. BOISSY-AUX-CAILLES

3. FONTAINEBLEAU

4. LA CHAPELLE-LA-REINE

5. LARCHANT

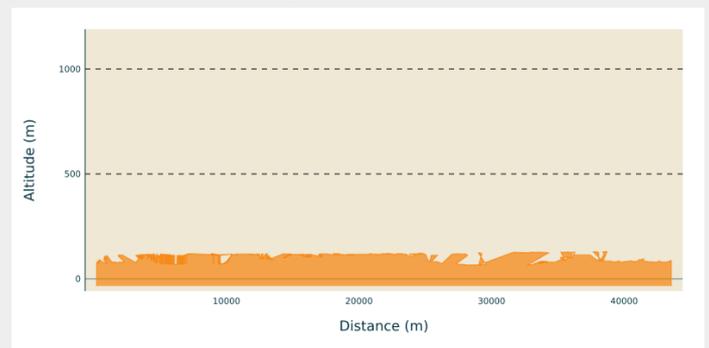
6. LE VAUDOUE

7. RECLOSES

8. URY

9. VILLIERS-SOUS-GREZ

## Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

Cette boucle de randonnée équestre a fait l'objet d'aménagements (signalétique, équipements, panneaux routiers...) afin de permettre aux randonneurs équestres de la pratiquer en toute liberté. La boucle est bien balisée dans son ensemble mais quelques intersections nécessitent de se référer à la carte.

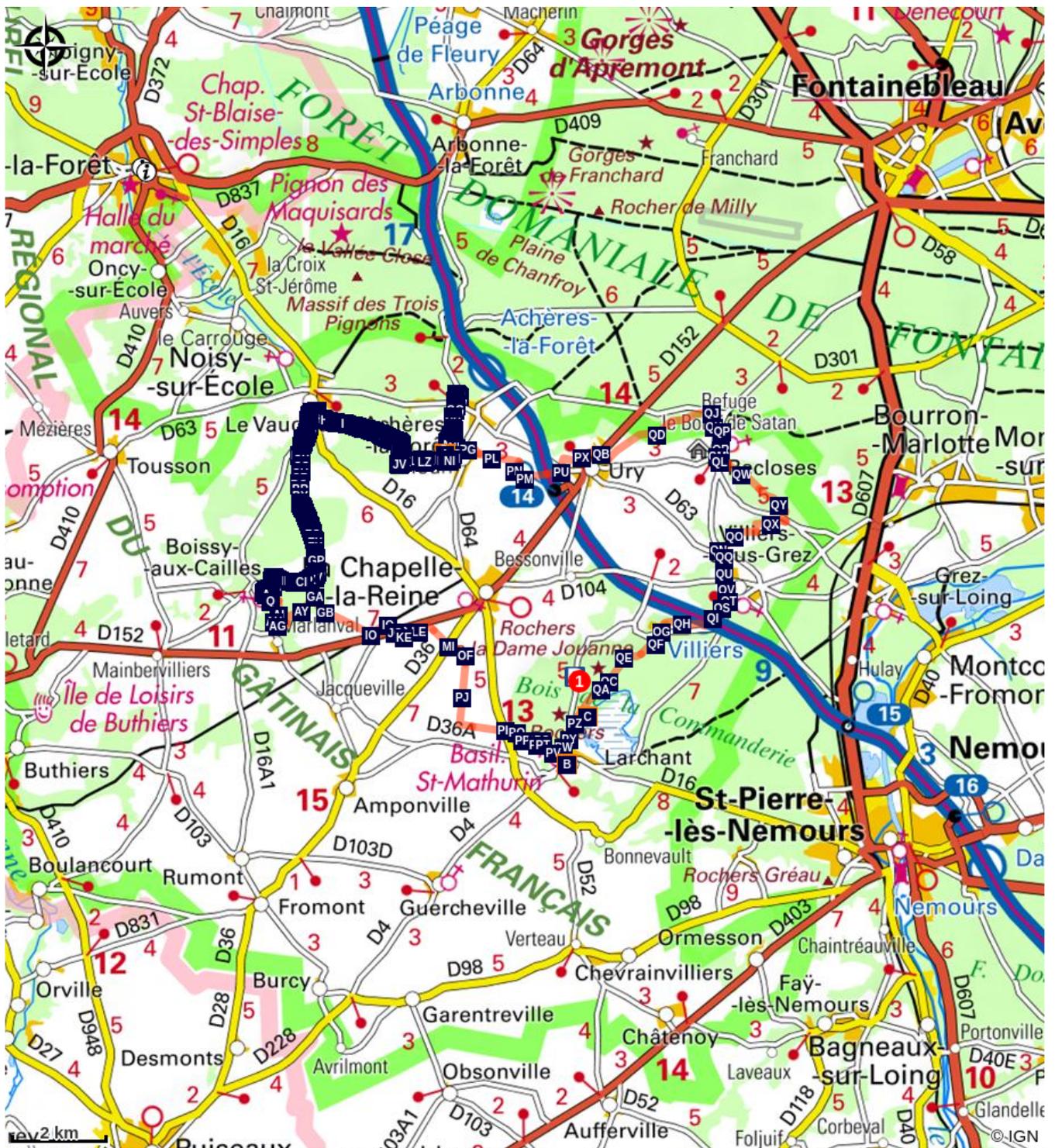
Les chemins sont à l'état naturel et leur praticabilité évolue au fil des saisons.

Par ailleurs il convient d'être particulièrement attentif aux traversées de route et de respecter le code de la route pour une promenade en toute sécurité.

Quelques secteurs ne sont pas accessibles en atelage (vers Larchant).

Balisage orange.

# Sur votre chemin...



 Platière et la mare de Meun (A)

 Basilique Saint Mathurin (B)

 Le marais de Larchant (C)

# Toutes les infos pratiques

## Comment venir ?

Parking conseillé

Centre équestre "Horse dream"

## **i** Lieux de renseignement

### **Maison du Parc naturel régional du Gâtinais français**

20 boulevard Lyautey, 91490 Milly-la-Forêt

[info@parc-gatinais-francais.fr](mailto:info@parc-gatinais-francais.fr)

Tel : 01 64 98 73 93

<http://www.parc-gatinais-francais.fr/>



### **Office de Tourisme de Milly-la-Forêt, Vallée de l'École, Vallée de l'Essonne**

47 rue Langlois, 91490 MILLY LA FORET

[info@millylaforet-tourisme.com](mailto:info@millylaforet-tourisme.com)

Tel : 01 64 98 83 17

<http://www.millylaforet-tourisme.com/>



# Sur votre chemin...

---



## Platière et la mare de Meun (A)

Espace naturel sensible remarquable. Cette platière gréseuse est une formation géologique remarquable issue de la cimentation de grains de sables, il y a 35 millions d'années, sous l'alternance de périodes d'inondation et d'assèchement. Vous pouvez notamment y observer des milieux naturels rares en Ile de France, qui abritent des espèces végétales et animales remarquables et fragiles sous forme de pelouses pionnières, mares et landes. L'irrégularité des dalles de grès a permis la formation de vasques et de mares permanentes ou temporaires, uniquement alimentées par les eaux pluviales, où se développent la renoncule à fleur en boules, la crassule de Vaillant...Mais aussi des animaux inféodés aux milieux humides tels que les amphibiens et des insectes.

---



## Basilique Saint Mathurin (B)

Elle fut un haut de lieu de pèlerinage. On y venait y implorer Saint Mathurin, jeune prêtre-confesseur du III<sup>ème</sup> siècle, reconnu pour ses pouvoirs surnaturels liés à la délivrance des possédés et des fous. Le Chapitre de la Cathédrale Notre-Dame de Paris y fait édifier, à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, une église monumentale, à l'image du pèlerinage. Plusieurs rois de France (Louis IX, François Ier, Henri IV...) vinrent vénérer les saintes reliques. Mais dès le début du XV<sup>ème</sup> siècle, le monument subit de nombreuses destructions (foudre, guerre de religions). Aujourd'hui cette église est un vestige spectaculaire, témoignage de la prospérité disparue du pèlerinage de Larchant. Elle a été classée au Monument Historique en 1843. Il ne reste de sa nef que les murailles contenant deux baies superposées.



## Le marais de Larchant (C)

Le marais s'étend aujourd'hui sur 110 hectares. Son histoire est liée à la présence de l'homme qui tenta au fil des siècles de l'assécher, de le façonner et de le gérer.

Autrefois, le marais avait une superficie de 300 hectares et permettait aux habitants de Larchant de se fournir en roseaux pour couvrir leurs maisons.

Depuis la fin des années 1970, les propriétaires oeuvrent à sa préservation. En 2008, le marais est classé réserve naturelle régionale et abrite aujourd'hui un patrimoine écologique exceptionnel où prairies humides, roselières, pelouses sèches, aulnaies et saulaies se côtoient.